

Le Mont-Aimé

« Journal Paroissial »

n° 11 - Juin 2011

EDITORIAL



« Jean-Paul II, le pape préféré des français »,

a été proclamé « bienheureux » le premier Mai dernier. Il faudrait plusieurs tomes pour raconter une vie si extraordinairement dense : orphelin de mère à 9ans, de père à 20. Avant d'être un pasteur hors du commun, il fut ouvrier, séminariste clandestin, évêque à 38ans, cardinal en 1967 et pape en 1978. « N'ayez pas peur ! », l'une de ses phrases les plus célèbres ; il y eut aussi 14 encycliques, 104 voyages, etc.

Le culte de Jean-Paul II agace certains, en France du moins, où l'on est volontiers frondeur. Malgré tout, on peut se demander pourquoi ? Et si vite ? En effet, six ans après sa mort ! Voilà un record de plus à lui attribuer dans le livre des performances que ce pape exceptionnel continue de collectionner même après sa mort. Pourquoi ce pape fut-il aussi médiatique, aussi important ? Il a déplacé des peuples fervents dans les pays où il est allé. Il a rassemblé des foules enthousiastes de jeunes dans ces fameuses JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse) alors que nos églises restent assez tristes et de plus en plus vides. Il fut un champion de la liberté et de la liberté religieuse : on l'a vu au pied du Mur des Lamentations à Jérusalem, glisser sa prière entre les pierres comme tout juif croyant. On l'a vu à la mosquée des Omeyyades à Damas en Syrie, symbole de l'Islam. On l'a vu réunir une douzaine de religions et d'Eglises pour prier pour la Paix.

Polonais par tout son être, Karol Wojtyla, sous l'habit de Jean-Paul II, n'a pas résisté à l'envie de soutenir de toutes ses forces Lech Walesa son compatriote, au nom de l'amitié mais surtout de cette **Liberté** qui fut son thème favori.

« Il ne se donnait pas aux gens mais les conduisait au **Christ**. » disait une certaine amie « Wanda », sortie du camp de Ravensbrück.

Volonté de Benoît XVI et supplique du peuple ont présidé à ce choix qui paraît rapide. Et pourtant, il y eut aussi des zones d'ombre dans ce pontificat. Le Vatican a préféré, à l'époque, le silence sur certains comportements pédophiles, ou n'a pas accueilli certaines théologies populaires et libératrices en Amérique du Sud par exemple.

Benoît XVI, en 2006, rappelait que « pour être saint, il n'est pas nécessaire d'accomplir des actions ou des œuvres extraordinaires, ni de posséder des charismes exceptionnels, mais avant tout, d'écouter Jésus, de le suivre sans se décourager. »

Un Saint, fût-il le Souverain Pontife, est tout sauf un ange ! C'est un homme ou une femme comme tout le monde dont l'Eglise estime que la plus belle part de son humanité, dilatée par un amour qui le (la) dépasse, mérite d'être donnée en exemple.

*D'après le Pèlerin, La vie
Louis Mainsant*



Au revoir, Mademoiselle Chauveau !

Vertusienne par le cœur, votre maman étant née à Vertus et votre papa ayant regagné notre belle cité pour y vivre sa retraite, vous vous êtes rapidement intégrée à notre vie locale mais surtout à la vie paroissiale.

Pendant toutes ces années de retraite vertusienne, votre présence et votre dévouement à la paroisse et à la catéchèse aura été le point fort de votre vie, car vous ne saviez pas rester inactive surtout quand il s'agissait de servir.

Ayant quitté Vertus il y a huit ans pour la maison de retraite « Les 3 roses » à Epernay, votre souvenir est resté gravé dans les esprits car en cette maison vous avez su aussi « servir et aider ».

La maladie ayant surgit rapidement, Dieu vous a rappelée près de lui une nuit et vous a accueillie dans son paradis pour jouir du bonheur éternel promis à toute personne de bonne volonté.

Soyez en paix, Marie-Thérèse, et heureuse près de Dieu notre Père où vous avez retrouvé vos parents. Notre prière monte de nos cœurs pour vous remercier en vous confiant avec amour à Dieu, Jésus et la Vierge Marie.

Paul Charpentier, mai 2011

Au sommaire de ce numéro

- ★ **Citoyenneté et justice** p.2
Etre désigné juré d'assises...Demain, peut-être vous ?
- ★ **Le sacrement des malades** Témoignage p.2
- ★ **Le rire aujourd'hui** p.3
- ★ **Etes-vous prêt pour le mariage ?** p.3
- ★ **Questions de foi...** p.4
Vous vous posez des questions sur la foi, sur la religion ?
- ★ **Entretien avec Raymonde FERRAND** p.5
Présidente du Relais Famille de Vertus
- ★ **Du soleil pour la fête de la paroisse** p.6
- ★ **Public généreux pour la 5^e kermesse de la Solidarité** p.6
- ★ **Retour de Lourdes** Pèlerinage des jeunes à Lourdes p.7
- ★ **Rendre la ville accessible à tous** p.8
- ★ **Agenda** p.8

Etre désigné juré d'assises... Demain, peut-être vous ?

Etre juré d'assises est une lourde responsabilité que beaucoup d'entre nous peuvent être amenés à exercer un jour. Alors que l'Angleterre connaissait le jury populaire depuis longtemps, il ne fut institué en France qu'en 1791 par la Révolution.

A la fin du XVIII^e siècle, l'opinion publique, et notamment Voltaire, s'était émue de trois exécutions capitales célèbres dues à des erreurs judiciaires commises par les parlements. L'idée fut donc de confier le jugement des crimes à une cour d'assises composée de citoyens tirés au sort par département pour garantir la représentation de toutes les opinions : « Vox populi, vox dei » (Voix du peuple, voix de Dieu !).

A l'heure actuelle, pour être juré, il faut être âgé de plus de 23 ans, savoir lire et écrire en français, jouir de ses droits politiques, civils et de famille, ne pas avoir encouru certaines condamnations et ne pas remplir certaines fonctions politiques, judiciaires, de police ou militaires.

L'établissement des listes

Tous les ans, dans chaque commune, le maire dresse par tirage au sort public à partir de la liste électorale une liste préparatoire. A partir de ces listes préparatoires est établie, au siège de chaque cour d'assises, la liste annuelle, toujours par tirage au sort effectué par une commission présidée par le premier président de la cour d'appel ou, dans certains cas, par le président du tribunal de grande instance. Une liste spéciale de jurés suppléants est établie dans les mêmes conditions.

Trente jours au moins avant l'ouverture de la session d'assises, le premier président ou le président du tribunal tire au sort, sur la liste annuelle, la liste de session (quarante jurés et douze jurés suppléants).

Au début de chaque affaire, on tire au sort le jury de jugement composé de neuf jurés lorsque la cour d'assises statue en premier ressort et de douze si elle juge en appel (plus des jurés supplémentaires en cas de besoin). L'accusé peut révoquer cinq jurés et le ministère public quatre (six et cinq en appel).

La cour d'assises est donc composée de trois magistrats et de neuf ou douze jurés.



Le serment

Chaque juré doit prêter serment « *d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre X..., de ne trahir ni les intérêts de l'accusé, ni ceux de la société qui l'accuse, ni ceux de la victime, de ne communiquer avec personne jusqu'après sa déclaration, de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection, de se rappeler que l'accusé est présumé innocent et que le doute doit lui*

profiter, de se décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant sa conscience et son intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre et de conserver le secret des délibérations ».

La Cour et le jury délibèrent, puis votent par des bulletins écrits et secrets. Les décisions sont prises à la majorité de huit voix en premier ressort et dix voix en appel.

Une question vient évidemment à l'esprit : la décision est-elle conforme à la vérité ? Dans certains cas, la réponse est oui. Ainsi en est-il lorsque le crime est reconnu ou établi par des preuves concordantes et incontestables. Mais il y a aussi le « crime parfait », par exemple l'assassinat sans cadavre, sans témoins, sans mobile établi et naturellement sans aveux.

Pour augmenter les garanties, depuis le 1^{er} janvier 2001, l'accusé, le ministère public et la partie civile (pour ses seuls intérêts civils) peuvent faire appel devant une autre cour d'assises laquelle, sur le seul appel de l'accusé, ne peut aggraver le sort de ce dernier.

En conclusion, être juré d'assises, c'est exercer une lourde responsabilité et, si nous n'étions en République laïque, je proposerais volontiers de compléter le serment des jurés par une invocation à l'Esprit saint : « *Viens, Esprit saint, éclairer de ta lumière les ténèbres de notre esprit !...* »

Christian Pelletier,
revue « *Chez nous-Sèves nouvelles* »,
n°54 de juin 2010

Témoignage Le sacrement des malades

J'ai découvert l'onction des malades lors de mes pèlerinages diocésains où j'étais animateur spirituel dans la chambre des malades. Je devais expliquer son effet sur leur foi, le bien-être qu'ils pouvaient ressentir face aux problèmes de santé qu'ils supportaient, face au handicap ou encore la vieillesse. J'ai eu tellement de bons témoignages que je me suis promis d'y participer assez tôt.

Je viens enfin, à mon tour, de recevoir le sacrement des malades. J'ai constaté une grande paix, un réconfort moral indescriptible apporté par l'Esprit Saint, une confiance en soi, auprès de Dieu qui nous aime tellement.

Je souhaite que beaucoup de personnes fassent comme moi. Je dois subir une intervention chirurgicale et mon cœur a ralenti depuis peu...J'ai 81 ans...

Il ne faut pas attendre trop ; l'important c'est d'être conscient de son effet. Je pourrais même ajouter ce qui m'a été dit lors d'un témoignage : « C'était le passeport pour le Paradis ! »



Le rire aujourd'hui

« Les gens qui ne rient jamais ne sont pas des gens sérieux », proclamait Alphonse Allais. Au-delà du caractère humoristique de la phrase, elle rejoint le point de vue du philosophe qui proclamait que « le rire est le propre de l'homme ».

Une idée communément répandue veut que l'on n'ait plus beaucoup l'occasion de rire aujourd'hui. On connaît le refrain : nous vivons dans une société dure, dans laquelle les rapports professionnels sont souvent tendus. Les « petits rigolos » sont mal vus dans une société qui a placé le sérieux, l'efficacité et la rentabilité au rang des valeurs essentielles.

Et pourtant, de partout, les preuves sont évidentes que les hommes et les femmes d'aujourd'hui éprouvent un immense besoin de rire. N'est-ce pas, souvent, le critère de réussite dans les soirées entre amis ? Une bonne dose de rire vaut tous les médicaments du monde. Henri Salvador chantait l'urgence de rire « avant que le ciel ne nous tombe sur la tête... ». Et puis, il suffit de mesurer le succès remporté sur scène par les amuseurs publics pour comprendre ce besoin : jadis, Fernandel, Raynaud, Coluche, Devos, Le Luron, Bedos, Desproges. Aujourd'hui, Gad Elmaleh, Bigard, Roumanoff, Foresti, Boon et bien d'autres.

À l'énoncé de tous ces noms, on s'aperçoit que le rire évolue avec les époques. Le comique loufoque de Pierre Dac commence à dater un peu, même s'il amuse toujours ; le rire de Bourvil, de de Funès, était bon enfant et ne faisait de mal à personne ; celui de Raymond Devos non plus, puisqu'il

jouait essentiellement sur les mots. Mais depuis quelques années, le rire s'est fait plus grinçant, il utilise volontiers la dérision. L'exemple en a été donné par Guy Bedos et Coluche. Les émissions de variétés qui subsistent à la télévision mettent souvent en lumière de jeunes apprentis humoristes dont le seul talent consiste à pratiquer la dérision vis-à-vis des faibles et des personnes sans défense plutôt que de s'attaquer aux puissants.

Au-delà des modes qui caractérisent les époques du rire, il en existe aussi différentes catégories. Et l'on qualifie souvent faussement d'humoristes, des adeptes d'un comique de bas étage. L'esprit, la finesse, la subtilité d'un côté, les plaisanteries vulgaires, grossières, graveleuses de l'autre. Quand il est utilisé avec talent, l'humour peut, en quelques mots, résumer toute une philosophie de la vie. Il arrive même qu'il puisse aider à vivre.

On laissera le mot de la fin à Jules Renard, dont la remarque est d'une logique imperturbable : « *Nous sommes ici bas pour rire. Nous ne le pourrons plus au purgatoire ou en enfer. Et au paradis, ce ne serait pas convenable !* »

Bernard Pougeoise

D'après un article de Pierre Faure paru dans « *Bâtisseurs* », revue de la paroisse St Gilles en Dunkerque—02/2009



Etes-vous prêts pour le mariage ?

Parmi toutes les expériences humaines, l'amour entre un homme et une femme reste sans doute la plus étonnante, la plus douce et pour beaucoup, la plus forte. Quoi de plus émouvant que deux êtres qui se sont trouvés et tissent entre eux des liens de tendresse, de solidarité et de respect ? Quand l'autre devient le seul qui compte vraiment, quand la vie semble fade en son absence, ou encore quand l'enfant est là et donne à ses parents un nouveau statut, alors se pose la question du mariage.

- ☞ « Quelle folie ! » s'exclament beaucoup.
- ☞ « C'est une utopie romantique et poussiéreuse. »
- ☞ « J'aurais trop peur que cela change notre vie commune. »
- ☞ « J'ai besoin de réflexion... »
- ☞ « Pas question de me conformer à des codes sociaux. »
- ☞ « Ce serait uniquement pour lui faire plaisir. »
- ☞ « Je préfère le PACS. »
- ☞ « Ça ne veut plus rien dire. »
- ☞ « Si c'est pour que ça se solde par un échec, non merci ! »
- ☞ « On n'a plus les sous pour organiser une belle fête. »



S'aimer « pour la vie » est en effet un pari énorme : pari sur l'avenir, sur la confiance en l'autre, en soi, pari aussi sur sa capacité à s'accepter différents.

Les couples qui se marient connaissent tous ce moment de vertige, tous ont conscience de poser un acte fort qui engage leur vie.

Ceux qui se marient à l'église savent aussi qu'ils donnent à ce jour un ton plus solennel. Le mariage chrétien n'est pas un gage de réussite, cela se saurait ! Il donne la certitude cependant que, sur la route, Dieu est là, bien présent et qu'il n'abandonne pas ceux qui, un jour de fête, lui ont fait confiance. Par le sacrement du mariage on passe d'une fidélité au contrat civil à une fidélité d'alliance. La fidélité dans les petites choses amène la fidélité à de grandes choses. C'est un choix de vie. Elle n'est pas innée et se construit chaque jour.

Bernard Pougeoise

D'après la fiche « Croire »

Questions de foi...



Vous vous posez des questions sur la foi, sur la religion ?

- † **Mon caté est loin**, j'aimerais « rafraîchir » mes connaissances...
- † La **préparation à notre mariage** m'a donné l'envie d'approfondir ma foi...
- † Je viens de faire **baptiser mon enfant** et je me pose des questions...
- † Je vis des « **choses** » très **douloureuses** et je me dis « et Dieu dans tout cela ? »
- † Je suis **jeune retraité** et je voudrais profiter de mon temps libre pour approfondir mes connaissances...
- † Je côtoie des **personnes d'autres confessions** et je mesure mes lacunes concernant ma propre religion...
- † Je souhaite **transmettre ma foi** à mes enfants ou petits-enfants mais comment répondre à leurs questions ?
- † **Je n'ai pas été élevé dans la foi catholique** mais j'aimerais la découvrir...
- † Je viens de **perdre un être proche** et la résurrection me pose beaucoup de questions...
- † **J'accompagne mes enfants catéchisés à la messe** mais je n'y comprends rien !
- † J'ai déjà des **responsabilités sur la paroisse** et je souhaiterais me former sur des questions précises...

Et bien d'autres questions encore peut-être...

Si vous vous posez ce genre de questions, sachez que vous pouvez trouver des réponses !

En effet des rencontres peuvent vous être proposées localement ou au niveau diocésain selon le type de demande...

Vous trouverez dans le tableau en bas de page une liste de thèmes de rencontres.

N'hésitez surtout pas, vous ne le regretterez pas !

Si vous êtes intéressés, contactez :

Michèle POIRET : 03 26 52 27 94

Père Louis MAINSANT : 03 26 52 23 52

Quelques témoignages de personnes qui participent actuellement aux rencontres « Effata » (cf tableau ci-dessous)

- ☞ *Dans une ambiance sympathique, avec d'excellents supports, je refais le point sur ma foi. Les échanges et le partage d'expériences font de ces rencontres des moments très enrichissants. Cela me donne l'envie d'aller plus loin notamment dans l'approfondissement de la Bible.*
- ☞ *Je souhaitais approfondir mes connaissances pour mieux remplir ma mission de catéchiste et du coup je souhaite aller encore plus loin !*
- ☞ *Ma motivation du départ concernait surtout les connaissances, l'histoire et les bases de la foi mais les échanges, les discussions, dans une ambiance chaleureuse et sympathique m'ont enrichie et m'ont donné l'envie d'approfondir la « pratique » et plus particulièrement la messe et ses rites.*

TABLEAU DES PROPOSITIONS

DEVENIR CROYANT (Initiation)

Formations	Lieux
------------	-------

Découvrir les bases de la foi chrétienne

Parcours ALPHA	Local
EFFATA	Local

Pour découvrir les sacrements

Devenir chrétien	Local
Réconciliation	Local
L'Eucharistie	Local

Pour comprendre la liturgie

Le Mystère Pascal célébré et vécu	Local
Emmaüs : un nouveau regard sur l'eucharistie	Local
Art de célébrer	Local
Proclamer la Parole de Dieu	Local
Musique et chant dans les célébrations	Local

En réponse à des questions sur :

L'évangéliste de l'année	Diocèse
La résurrection	Local
Formation biblique	Doyenné
Initiation à la prière	Local
Relire sa vie	Local

ENTRER EN RESPONSABILITE D'EGLISE (Approfondissement)

Formations	Lieux
------------	-------

Se former à l'animation

Des moyens pédagogiques au service de la Parole de Dieu	Local
Se former à l'accueil	Local
Se former à l'écoute	Local
Animer une réunion	Diocèse
Gérer des conflits	Diocèse
Conduire la célébration d'obsèques	local
Porter la communion aux malades	Local

Enrichir ses compétences

KT TONIC	Diocèse
Accompagner des catéchumènes	Diocèse
Acteurs en liturgie	Diocèse
Accompagner des servants d'autel	Diocèse
Accompagner des familles en deuil	Local/dio.
Accompagner les familles qui demandent le baptême de leur enfant	Local/dio.
Autour de la musique liturgique	Local/dio.

Entretien avec Raymonde FERRAND

Présidente du relais Famille de Vertus

Raymonde, merci de m'accueillir. Nous nous connaissons bien et j'ai envie de faire partager aux lecteurs de notre journal paroissial ce que tu es et ce qui t'anime tous les jours. Qui es-tu et d'où viens-tu ?

Je suis une « iconnaise ».

Peux-tu m'expliquer ?

Je viens du département de l'Yonne ! Originaire d'une famille d'agriculteurs pour qui le travail n'avait pas de prix. Il fallait s'en sortir coûte que coûte et surtout ne jamais être malade. On ne se laissait pas aller pour de « petits bobos ». Le travail nourrissait tout le monde.

De l'Yonne à Clamanges ? Quel parcours ?

D'abord élève en maison familiale dans l'Yonne, ensuite une formation BTA à Besançon pour terminer à Saumur en Auxois. J'ai été ensuite monitrice quatre ans en maison familiale à Machault dans les Ardennes avant d'en prendre la direction pendant six ans.

Oui, mais ça ne me dit toujours pas comment tu as connu ton mari !

Jean-Luc travaillait à Monthois et il venait donner des cours aux élèves de Machault et je ne me souviens plus très bien lequel est tombé amoureux de l'autre le premier ! Plus tard, en 1977, ce fut le mariage à Clamanges, la naissance de nos trois enfants et bien sûr, le travail sur l'exploitation : pommes de terre, blé, betteraves, tabac...

Comment as-tu été acceptée dans le village ?

Très bien car très vite j'ai participé aux cours de couture, aux confections de doubles rideaux... Par la suite, avec deux ou trois jeunes femmes « immigrées » comme moi, nous avons créé l'association Familles Rurales de Clamanges.

Qu'est-ce qui t'a poussée à t'engager ?

Le besoin de contacts et d'une participation active à la vie associative du village.

Pourquoi vouloir créer une association ?

La nécessité d'occuper les enfants du village durant leur temps libre se faisait sentir car à l'époque, on ne pouvait pas quitter facilement la commune pour avoir des activités ailleurs. Très vite il s'est avéré qu'on ne pouvait pas organiser des rassemblements d'enfants sans un minimum d'encadrement et de sécurité. Le groupe de bénévoles porteur du projet était soudé, ce qui nous a permis de démarrer très vite le club de gym et

celui des aînés. Quelques mois plus tard, nous avons ouvert le centre de loisirs.

A l'heure actuelle, tout existe avec en plus le service d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et quelques activités annexes, ponctuelles.

Mais encore ? As-tu d'autres engagements ou d'autres responsabilités ?

Oui, je suis responsable du Relais Famille de Vertus, secrétaire d'une association foncière...

Peux-tu t'attarder un peu sur le Relais Famille ? Quel est son rôle ?

Le but de cette association est de mettre en place des activités qui n'existent pas ou qui viennent en complémentarité de celles d'associations locales, telle que l'aide à l'informatique. Le Relais Famille est aussi et surtout un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour toutes les familles car le Relais regroupe toutes les associations Familles Rurales locales.

Le Relais ne se trouve-t-il pas en concurrence avec d'autres associations ?

Jusqu'à présent, non. Il vient même au secours de certaines associations tels que le centre de loisirs sans hébergement de Vertus qui a fermé ses portes, celui de Clamanges pour l'aide à la direction, une équipe de gym sur Gionges et une équipe de relaxation sur Vouzy. Nous confectionnons aussi des tracts ou documents pour des associations de Vert-Toulon, Bergères lès Vertus....

Est-ce que tu es seule pour organiser ce relais ?

Ah non ! Ce n'est pas possible ! D'abord il y a une accueillante salariée à temps plein, des professeurs salariés pour les activités (danse, aquagym, musique, etc.) et pour l'encadrement des enfants (centre de loisirs). Il y a en plus une équipe active de bénévoles pour réfléchir, mettre en place, animer les activités... tout cela au sein d'un conseil d'administration qui se réunit environ une fois par mois, sauf en août.

En dehors des activités qui fonctionnent à l'année, d'autres plus ponctuelles ne sont animées que par des bénévoles : la bourse aux vêtements (trois fois par an), la randonnée en faveur de la Ligue contre le cancer, la fête du livre tous les deux ans qui rassemble 650 élèves, le projet touristique en collaboration avec la maison familiale rurale de Vertus, et j'en oublie certainement...

Association loi 1901, nous touchons des

subventions de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Général, de la Communauté de Communes et de certaines communes pour des activités ponctuelles.

Parmi toutes tes responsabilités, quelle est celle qui te donne le plus de plaisir ? Qui te demande le plus de présence ?

En premier lieu, celle qui me donne le plus de plaisir est l'association Familles Rurales de Clamanges car je suis sur mon terrain et avec une équipe qui réagit rapidement.

En deuxième lieu, j'aime le relais car c'est une association complémentaire de celle de Clamanges et elle permet peut-être aussi à cette dernière d'avancer. Par contre, au Relais, il y a une façon de gérer différente car il y a la secrétaire, les professeurs à rémunérer, donc un budget plus serré et plus exigeant. Heureusement, les bénévoles savent ce qu'elles ont à faire et prennent leurs responsabilités à cœur.

Quelles sont tes attentes pour ce Relais ?

Davantage de bénévoles car il y a encore beaucoup de choses à faire. Un projet me tient particulièrement à cœur mais faute de local, on ne peut pas le mettre en place : il s'agit d'une boutique associative et je voudrais la voir s'ouvrir rapidement.

Personnellement, que t'apportent toutes tes activités ?

Un enrichissement personnel, une connaissance d'autres personnes, une évolution dans la connaissance des lois, des rencontres extraordinaires, l'accueil de bénévoles différents, la complexité dans l'organisation des activités... tout cela fait que l'on ne peut que grandir en faisant abstraction de son égo.

Comment est-ce que c'est vécu en famille ?

Très bien. Il s'agit de s'organiser pour que le travail et la vie de famille n'en souffre pas. Mon mari, lui-même très engagé, me laisse libre de mes choix. Il en est de même de mon côté.

Pour conclure, que pourrais-tu ajouter ?

Ce qui m'anime, c'est qu'il n'y a pas de routine dans les activités, qu'il y a du nouveau pour que je ne me lasse pas. Je fourmille d'idées et j'aimerais pouvoir en faire plus, mais la sagesse me dit de prendre les choses en allant.

Propos recueillis par Marie-Jo Décarreaux

Du soleil pour la fête de la paroisse

« Trop géniale la journée ! » Voici résumé en quelques mots le ressenti de la fête de la Paroisse Saint Leu du Mont Aimé qui s'est déroulée le dimanche 22 mai 2011

Le matin, un rallye a permis à une dizaine d'équipages en voiture de parcourir des villages autour de Vertus en passant par Villers aux Bois, Soulières, Givry les Loisy, Loisy en Brie, Coligny pour finir sur la colline du Mont-aimé. En jouant et en cherchant ils ont pu découvrir des aspects inédits sur ces lieux.



Un équipage de rallye

Puis, toujours sur le Mont Aimé, les équipages ont retrouvé familles et paroissiens pour la messe au cours de laquelle, en écho à la première lecture, tout le monde a participé à la construction d'un mur pour signifier que chacun d'entre nous est, par ses actes ou ses paroles, une « pierre vivante » de l'Église.

Après l'apéritif et un pique-nique tiré du sac, quatre propositions étaient faites :

☞ *la première* : Jean Baptiste et Nicolas, **deux séminaristes**, bientôt ordonnés prêtres qui ont pu témoigner de leur vocation et de leur choix de vie.

☞ *En deuxième*, les **jeunes pèlerins** revenus de Lourdes ont fait découvrir les sanctuaires à travers une expo-photo commentée et accompagnée d'un quizz.



L'atelier de Nicolas et Jean-Baptiste

☞ *En troisième*, ceux qui le souhaitent ont pu découvrir **l'histoire du Mont-Aimé** ; merci au guide improvisé.

☞ *Enfin* pour les plus jeunes, **divers jeux** de société ou de ballon.



Expo photos « retour de Lourdes »

Une journée riche, conviviale, sympa, pleine de joie et d'amitié aux dires des personnes présentes. Dommage pour ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous.

Sandrine Guichon



Public généreux pour la 5^{ème} kermesse de la Solidarité

A l'issue de leur 5^{ème} kermesse de la solidarité qui s'est tenu le dimanche 6 mars 2011 à la salle Wogner de Vertus, les jeunes de la paroisse Saint Leu du Mont Aimé ont été heureux de remettre la somme de 580 euros à l'association « *Enfance et Partage* », association dont le but est de protéger, défendre et prévenir les enfants contre toutes formes de maltraitance, de négligences graves ou d'abus sexuels. Le public, certes peu nombreux, a tout de même été très généreux et petits et grands ont pu mettre leurs cinq sens en éveil. Différents stands jeux étaient proposés : « loto des

odeurs », chamboule-tout, « lapinodrome » qui permettait au dernier tirage de gagner un lapin. Celui-ci, d'ailleurs ravi, a trouvé une petite maîtresse qui lui réserve un espace pour vivre. Un grand merci à la quinzaine de jeunes de 10 à 16 ans de l'aumônerie qui ont tenu les stands jeux durant l'après midi et sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

Si vous souhaitez aussi découvrir et soutenir l'action de l'association « *Enfance et Partage* », rendez-vous sur : www.enfance-et-partage.org

Sandrine Guichon

RETOUR DE LOURDES....

Il était une fois neuf jeunes et deux accompagnatrices de la Paroisse Saint Leu du Mont-Aimé, partis à Lourdes pour cinq jours de pèlerinage du 25 au 30 avril. Le thème de l'année : « Avec Bernadette, prier le Notre Père ». Cinq jours de rencontre, de joie, de partage, de découvertes et naturellement de vie spirituelle dont voici l'histoire.

Après une nuit en train couchette avec l'ensemble du diocèse, nous arrivons à Lourdes par un **lundi matin** pluvieux. Après un bon petit déjeuner nous nous installons dans les dortoirs du village des jeunes puis, en groupe d'une dizaine, nous apprenons à mieux nous connaître. N'oublions pas que le Christ est en chacun de nous, mieux connaître l'autre, c'est mieux connaître le Seigneur !

Pour les lycéens, l'après midi fut consacrée au service des malades. Chaque jeune, sous la responsabilité d'un tuteur hospitalier, a brancardé un malade pour la messe d'ouverture qui était célébrée avec l'ensemble du diocèse.

Les collégiens, eux, ont découvert les sanctuaires avant de nous rejoindre à la messe. Puis ils se sont rendus à l'O.C.H. (Office Chrétien des personnes Handicapées), lieu qui se propose d'entendre des témoignages d'espérance. Là, à travers un exercice de simulation, ils ont pu ressentir les difficultés quotidiennes d'une personne aveugle.

Pour terminer la journée : veillée, chants et jeux.

Mardi matin, après le temps de la prière, le recteur des sanctuaires nous a raconté la vie de Bernadette et son parcours spirituel. Avec lui, nous avons compris comment, à la suite de Bernadette, nous pouvions vivre la phrase « *Que ta volonté soit faite* ». Puis ce fut la messe à la crypte.

L'après-midi, les lycéens ont écouté les témoignages de l'équipe hospitalière. Ils

ont pris conscience que leur présence auprès des malades pouvait être source de réconfort et de joie. Chez certains jeunes est née l'envie de devenir hospitaliers.

Les collégiens ont découvert le « message de Lourdes » et se sont rendus



sur le chemin de croix des Espéluques. Cinq stations, étapes du chemin Pascal de Jésus vers la maison du Père, avaient été sélectionnées afin que chacun reconnaisse en Dieu le Père qui nous aime.

Puis quelques uns ont rejoint les malades pour le brancardage lors de la procession mariale, vécue tous ensemble au rythme des chants.

Mercredi matin : messe internationale à la basilique Saint Pie X. L'après midi, avec l'aide d'un prêtre, nous avons approfondi le « message de Lourdes » à travers les signes : l'eau, le rocher et la lumière. Des moments de prières et

des gestes symboliques accompagnèrent les passages aux fontaines, à la grotte et aux cierges.

En fin d'après midi, chaque jeune est invité au sacrement de réconciliation.

Ensuite ils descendent tous aux sanctuaires et déposent le cierge que nous avons préparé pour la paroisse avant de rejoindre le groupe pour une soirée avec les malades.

J jeudi : journée randonnée au cours de laquelle beaucoup se sont surpassés compte tenu de la difficulté et du dénivelé du parcours. Arrivés en haut du site, surplombé d'une croix, chacun a pu prendre un temps de pause pour un recueillement personnel. Devant cette magnifique création que Dieu nous a confiée, beaucoup nous ont dit avoir ressenti un bien-être avec le sentiment de se sentir tout petit.

Après la veillée, nous avons participé à l'eucharistie et rejoint les dortoirs pour une nuit bien méritée.

V vendredi, dernier jour, avec le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), nous avons admiré une très belle collection de crèches du monde entier.



Par groupe, nous avons réalisé un pain, en écho à la phrase « *Donne-nous notre pain de ce jour* ». L'après-midi a été consacré à un temps de catéchèse autour du « *Notre Père* » et après la messe d'envoi, il était temps de rejoindre la gare pour le départ.

Cinq jours, cinq petits jours passés trop vite tant pour les jeunes que pour les accompagnatrices. Une chose est sûre, nous sommes revenus transformés et chacun souhaite retourner à Lourdes.

Et vous...

**Ouvrez votre cœur à l'autre,
ouvrez votre cœur à Dieu,
VENEZ A LOURDES !**

Sandrine Guichon (animatrice des jeunes)



Monique Leherle, Sandrine Guichon et les neuf jeunes

Rendre la ville accessible à tous



La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » fixe le principe d'une accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps qu'ils soient d'ordre **physique, visuel, auditif ou mental**.

Le chantier est important car tous les domaines de la vie sont concernés : vie citoyenne, déplacements, logement, scolarisation, emploi et formation, culture, loisirs, santé, etc. La loi prévoit notamment la mise en accessibilité du **cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports**. L'objectif est la mise en accessibilité pour l'ensemble des personnes handicapées et à mobilité réduite (personne avec poussette, personne âgée, personne handicapée temporairement, etc.) car la prise en compte des usagers vulnérables doit permettre **d'améliorer la qualité d'usage pour tous**.

La volonté est de faire respecter la **continuité de la chaîne de déplacement** afin de permettre aux personnes handicapées et à mobilité réduite de se déplacer et d'utiliser l'ensemble des services à leur disposition avec la meilleure autonomie. Cela implique une grande transversalité entre les différents domaines concernés (transports, bâtiments, voirie, espaces publics, mobilier urbain, éclairage, etc.) tout au long des projets.

Cette démarche nécessite également une **concertation étroite** avec les associations de personnes handicapées et les acteurs professionnels concernés.

Il s'agit de faire un état des lieux de nos communes avec des contraintes parfois lourdes et de le confronter avec les besoins des personnes en situation de handicap pour déterminer les actions envisageables et souhaitables. Il faut prendre conscience, inciter à l'action, **acquérir un réflexe d'accessibilité** dans tous les projets et toutes les réflexions.

S'y atteler, c'est non seulement répondre aux impératifs de la loi mais **c'est aussi répondre aux besoins que chacun rencontre** quand il est muni d'une poussette ou de béquilles. C'est aussi **répondre aux besoins des personnes âgées** dépendantes appelées à prendre une place croissante dans notre société. Agir dès aujourd'hui, c'est donc anticiper les défis de demain.

Actuellement 35 % des Français déclarent avoir des difficultés à accomplir certaines tâches de la vie quotidienne. D'ici 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans aura doublé et une personne sur trois aura plus de 60 ans. A 65 ans, l'espérance de vie des français est de 23 ans dont 13 avec des limitations d'activités sévères à modérées.

Arrêtons donc d'essayer de détourner la loi et de l'appliquer **sans une vision globale**, soyons conscients qu'un peu de réflexion ne coûte pas forcément plus cher et ayons conscience que cette loi est **une chance pour nous et va améliorer la vie de tous**.

Dominique Laroche

Agenda

Dates à retenir

- ✂ **Dimanche 26 Juin**, 15h30, Ordination de Denis Vejux à la cathédrale de Chalons.
- ✂ **Lundi 15 Août**, 20h, messe à la grotte du Mesnil/Oger et procession aux flambeaux
- ✂ **11-21 Août**, JMJ 2011 « **Ose la rencontre** » à Madrid, pour les 18-30 ans.
- ✂ **Dimanche 2 Octobre**, Rencontre diocésaine sur « la famille » à la cathédrale de Châlons. Participation de Jean-Marie Petitclerc

Des concerts

- ✂ **Dimanche 3 Juillet**, 18h, orgue et saxo à l'église de Vertus
- ✂ **Samedi 23 Juillet**, 19h 30, orgue, flûte, cornemuse et tambourins dans et autour de l'église de Vertus.
- ✂ **Samedi 15 Octobre**, 20h 30, récital d'orgue avec Olivier Latry.



Le Mont-Aimé « Journal Paroissial » - Tiré à 2250 exemplaires.

Directeur de la publication : Abbé Louis Mainsant

Comité de rédaction : Paul Charpentier, Marie-Jo Décarreaux, Sandrine Guichon, Dominique Laroche, Thérèse Leclerc, Michèle Poiret, Bernard Pougeoise.